

## La fin annoncée du projet de parc éolien du plateau Seine-Eure

Vendredi 5 avril

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Initié en 2018, le projet visait à installer un parc éolien sur 5 communes du territoire Seine-Eure : La Haye-Malherbe, Mandeville, Surtauville, Terres de Bord et Vraiville. Après 1 an d'étude du potentiel venteux, et malgré de bons résultats, les parties prenantes décident aujourd'hui de mettre un terme au projet pour des raisons techniques et administratives.**

### Des contraintes administratives et techniques

*« Au lancement du projet, nous nous sommes engagés, avec les communes concernées, à mener une étude pour vérifier la pertinence du projet. Malgré certaines réticences, nous sommes allés au bout de notre engagement mais des contraintes techniques et administratives nous imposent aujourd'hui d'y mettre un terme »* déclare Bernard Leroy.

Les contraintes évoquées sont celles de la hauteur des éoliennes en bout de pales : celles-ci ne devaient pas dépasser les 90 m de haut. C'est le format qui avait été choisi notamment au regard des contraintes imposées par l'aviation militaire et civile : le foncier pressenti pour le projet éolien se situe à proximité de la base aérienne 105 d'Evreux. La réglementation impose cette hauteur maximale de 90 m. C'est aussi une hauteur qui avait permis de faire consensus auprès des différentes parties prenantes (le développeur VSB, le SIEGE 27, la Société d'Economie Mixte SIPEnR, l'Agglo Seine-Eure, les 5 communes et les habitants).

Si la réglementation était connue dès le début du projet, la très bonne exposition de la zone nécessitait que le potentiel venteux soit tout de même testé, pour des éoliennes culminant à 90 m. Un mât de 42 m de haut a été installé en octobre 2022, pour 1 an, pour mesurer la vitesse du vent. Les résultats, plutôt bons, ne permettent cependant pas d'envisager une production suffisante pour entrevoir la rentabilité du projet. L'augmentation significative des coûts de construction de ces derniers mois obèrent définitivement la poursuite du projet.

### L'Agglo engagée dans un mix énergétique territorial

Si l'éolien est l'une des façons de produire une énergie décarbonée, elle n'est pas la seule. L'Agglo est aujourd'hui engagée dans d'autres projets d'énergies renouvelables, parmi lesquels :

- du photovoltaïque au sol à Criquebeuf-sur-Seine, Martot, ainsi que sur d'anciennes carrières (des terrains pollués, non constructibles, non agricoles)
- de la méthanisation à La Haye-le-Comte
- un réseau de chaleur biomasse à Louviers
- un potentiel projet de géothermie au Vaudreuil